

Le débroussaillage

La débroussailleuse est une machine polyvalente qui permet de dégager des plantations, éclaircir ou défricher un terrain accidenté de ses ronces, buissons et arbustes de faible section. Elle coupe par le mouvement rotatif d'un outil interchangeable en fonction de la tâche à accomplir :

- une tête à fil de nylon pour l'herbe,
- un couteau en acier à trois dents pour les broussailles,
- un disque à dents fines pour les arbustes.



LES PRINCIPAUX RISQUES PROFESSIONNELS

- **Risque de projection** de cailloux, branches, tessons ...sur l'agent, mais également sur ses collègues ou des tiers présents dans la zone de travail.
- **Risque de coupure** lors du nettoyage ou de l'entretien de la débroussailleuse.
- **Exposition au bruit** par le niveau sonore généralement élevé de la machine.
- **Risque de chute**, notamment sur terrain humide, en pente ou accidenté.
- **Risque d'incendie** lors du remplissage du réservoir de carburant, surtout si celui-ci est encore chaud.
- **Risque de brûlure** si l'agent est en contact avec la machine après une utilisation prolongée.
- **Risque lié à l'activité physique de travail.**

LES MESURES DE PREVENTION

- Effectuer une **reconnaissance du terrain** à débroussailler pour éliminer les bouteilles, les fils de fer, les branches... et pour repérer les accidents du terrain (trous, pentes...).
- Avant utilisation, **vérifier la fixation de l'outil de coupe et celle du carter de protection.**
- Toujours avant utilisation, régler le harnais et vérifier que le réservoir est plein.
- Le remplissage du réservoir de carburant se fait **moteur arrêté et froid**. Il est bien évidemment interdit de fumer pendant cette opération.
- En cas de travaux en bordure de chaussée, installer une signalisation temporaire de chantier.
- Pour démarrer la débroussailleuse, cette dernière doit être maintenue fermement à plat sur le sol sans que l'outil ne touche quoi que ce soit.
- Maintenir une **distance de sécurité** autour de l'appareil d'**au moins 10 mètres** avec toute autre personne.
- Si les travaux se font à plusieurs personnes, ne pas progresser en ligne mais en "escalier".
- **Surveiller régulièrement la lame**, elle ne doit pas être fissurée ou détériorée.
- Pendant le transport de la débroussailleuse, mettre en place le disque de protection sur la lame.
- Pour travailler en sécurité, il convient de se référer à la **notice d'instruction** du fabricant.
- Les agents doivent disposer d'une trousse à pharmacie de premiers soins.

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Chaussures ou bottes de sécurité contre les risques de coupure, de projection et d'entorse.



Ecran facial de protection ou visière, contre les risques de projection.



Vêtement de travail contre les risques de salissures et de projection.



Gants de protection contre les risques de coupure et de projection.



Protection auditive pour atténuer le niveau sonore (bouchons, casques).



Gilet de signalisation rétro réfléchissant lors de travaux à proximité de la chaussée.